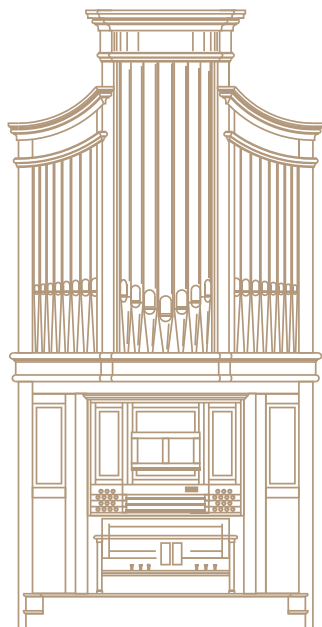




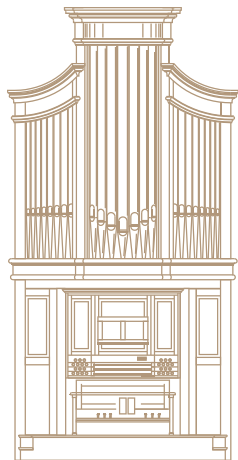
UN ORGUE À VOUVANT EN 2019

SOUTENEZ UN PROJET PATRIMONIAL
ET MUSICAL UNIQUE **EN VENDÉE** !



UN ORGUE À VOUVANT EN 2019

SOUTENEZ UN PROJET PATRIMONIAL
ET MUSICAL UNIQUE **EN VENDÉE !**



Vouvant, cité médiévale du Sud-Vendée située entre le Marais poitevin et le Puy-du-Fou, labellisée parmi « Les Plus Beaux Villages de France » et les « Petites Cités de Caractère », renferme une belle église romane classée dans l'enceinte de ses remparts bordés par la rivière la Mère. L'église ne possède pas d'orgue à tuyaux. La construction d'un orgue dotera cette cité très visitée d'un instrument de musique aux multiples fonctions : culte, concerts, festival d'été, animations scolaires et touristiques, stages de formation de jeunes organistes, en lien avec les manifestations et les événements locaux.

**SOUTENEZ CE PROJET ENCOURAGÉ
PAR LA COMMUNE, LA PAROISSE
ET LE DIOCÈSE ET AGRÉÉ PAR
LA CONSERVATION RÉGIONALE
DES MONUMENTS HISTORIQUES**

Devenez donateur ou mécène en parrainant des tuyaux ou un élément constitutif du futur instrument. Vous contribuerez ainsi à la réalisation d'un patrimoine artistique unique.

Le coût de construction de l'instrument, de l'ordre de 400 000 € TTC, sera intégralement financé par des dons de particuliers et par du mécénat d'entreprises sous l'égide de l'association « Orgue Et Musique à Vouvant », association de la loi de 1901 créée le 16 novembre 2016 et déclarée à la Préfecture de la Vendée sous le numéro W851002602.

Grâce à la contribution de premiers mécènes, le projet peut-être raisonnablement lancé et l'association compte sur votre soutien.

**UN INSTRUMENT UNISSANT
HARMONIEUSEMENT TRADITION
ET INNOVATIONS**

L'instrument sera construit par la Manufacture d'orgues Yves Fossaert installée en Seine-et-Marne. D'esthétique « symphonique », l'instrument comprendra 18 jeux, soit environ 1000 tuyaux, répartis sur 3 claviers et un pédalier. Il sera réalisé dans la plus parfaite tradition du savoir-faire des facteurs d'orgues.

UN FACTEUR D'ORGUES RENOMMÉ

Yves Fossaert a déjà construit dans la région, le bel orgue de Rocheservière (Vendée) et a restauré en 2016 celui du Temple de La Rochelle. On lui doit la construction des orgues de Perros-Guirec, La Ferté-sous-Jouarre, Bondues, Notre-Dame de Boulogne-Billancourt, Bourron-Marlotte... et des conservatoires de Fresnes, du Havre, St-Maur-des-Fossés...

À Paris, il a restauré les orgues de St-Antoine-des-Quinze-Vingts, St-Germain-des-Prés, St-Jean-de-Montmartre, St-André-de-l'Europe, du Temple de Pentemont; en province, ceux de la Cathédrale de Bourges, St-Benoit-sur-Loire, du Temple d'Orléans, St-Etienne de Tours...

La manufacture bénéficie depuis 2006 du label « Entreprise du Patrimoine Vivant », marque de reconnaissance de l'État, soulignant ainsi l'excellence de la fabrication française.

Yves Fossaert a remporté en 2017 le Prix national du « Maître d'apprentissage » décerné par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour ses 28 années consécutives d'accueil d'apprentis au sein de sa manufacture.

VOTRE DON VOUS PERMETTRA DE BÉNÉFICIER D'UNE DÉDUCTION FISCALE¹

» **Pour les particuliers** : déduction fiscale à hauteur de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque le montant du don dépasse la limite de 20% du revenu imposable, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la même réduction d'impôts.

Ex : pour un don de 100 €, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66 €, votre dépense réelle sera de 34 €.

» **Pour les entreprises** : déduction fiscale à hauteur de 60% du montant du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Ex : pour un don de 1000 € vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 600 €, votre dépense réelle sera de 400 €.

» Pour les donateurs et mécènes étrangers

Vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale. Vous reportez au régime fiscal de votre pays.

1. Selon la réglementation en vigueur

Avec votre accord, votre nom ou celui de votre entreprise sera inscrit sur un panneau apposé à l'intérieur de l'orgue et dans la plaquette-programme des concerts d'inauguration.

Les donateurs seront informés régulièrement de l'évolution de la construction de l'instrument qui débutera dans les ateliers du facteur d'orgues fin 2018, pour être ensuite assemblé dans l'église de Vouvant à l'automne 2019.



English version on request at :
orgueetmusiqueavouvant@orange.fr

ÉLÉMENTS DE L'ORGUE POUVANT ÊTRE PARRAINÉS

- » petit tuyau = 30 €/unité
- » moyen tuyau = 100 €/unité
- » grand tuyau = 300 €/unité
- 1. le banc : 1 000 €
- 2. le ventilateur : 2 000 €
- 3. le pédalier : 2 000 €
- 4. le 1^{er} clavier : 4 000 €
- 5. le 2^e clavier : 4 000 €
- 6. le 3^e clavier : 4 000 €
- 7. le 1^{er} soufflet : 5 000 €
- 8. le 2^e soufflet : 5 000 €
- 9. la traction mécanique des notes : 8 000 €
- 10. la traction électrique des notes : 8 000 €
- 11. l'ensemble des tirants des jeux : 9 000 €
- 12. les tuyaux en façade : 10 000 €
- 13. le sommier du 2^e clavier : 13 000 €
- 14. le sommier du 3^e clavier : 15 000 €
- 15. le combinateur électronique : 18 000 €
- 16. le sommier du 1^{er} clavier : 20 000 €
- 17. la console : 25 000 €
- 18. le buffet d'orgue : 50 000 €

Les montants indiqués sont forfaitaires et toutes taxes comprises.

» Si vous souhaitez parrainer un ou plusieurs éléments répertoriés de 1 à 18, prendre au préalable contact avec l'association afin de vous assurer de la disponibilité des éléments : orgueetmusiqueavouvant@orange.fr

» Merci de retourner le formulaire ci-contre et votre règlement à l'adresse de l'association, vous recevrez par retour votre reçu fiscal qui vous permettra de justifier votre déduction fiscale lors de votre déclaration d'impôts.

» L'association a été habilitée à recevoir des dons dans le cadre des projets patrimoniaux et culturels (articles 200 et 238 bis du Code général des impôts) par autorisation en date du 28 août 2017 délivrée par la Direction départementale des Finances Publiques de la Vendée.

Petit lexique de l'orgue

Anches : famille de tuyaux dont le son est produit par la mise en vibration par l'air d'une fine languette en laiton appelée « anche ». Ce sont les jeux de trompettes, hautbois, clarinettes...

Boite expressive : chambre contenant les tuyaux d'un clavier, munie de volets qui sont commandés par un des pieds de l'organiste. Ce dispositif apparut au milieu du 19^e siècle permet d'obtenir des effets de crescendo ou de decrescendo.

Buffet : meuble renfermant l'ensemble des tuyaux, la mécanique et les soufflets de l'orgue.

Clavier : un orgue peut avoir de 1 à 5 claviers manuels, sans compter le clavier de « pédalier ». Celui de Vouvant comptera trois claviers manuels et un pédalier.

Console : partie de l'orgue réunissant les claviers, le pédalier, les registres et le pupitre.

Facteur d'orgues : artisan qui, avec son équipe, construit, restaure et entretient les orgues dans un atelier appelé manufacture d'orgues.

Jeu : terme utilisé pour donner un nom à une série ou « famille » de tuyaux. Exemples : un jeu de Montre, de Flûte, de Bourdon, de Trompette...

Pédalier : clavier au sol actionné par les pieds. La partie que joue l'organiste sur le pédalier figure sur une troisième portée supplémentaire de la partition, en dessous des deux lignes destinées aux mains.

Pieds : unité de mesure ancienne toujours utilisée pour désigner la hauteur du plus haut tuyau d'un « jeu ». Un pied correspond à environ 0,33 cm. Un « jeu » de huit pieds est celui dont le tuyau le plus élevé mesure huit pieds, soit environ 2,40 m.

Registre : latte de bois percée de trous (un par tuyau) qui, en coulissant, permet de « faire parler le jeu » choisi par concordance des trous. Il est commandé depuis la « console » par l'organiste.

Registrar : l'art de combiner les « jeux » entre eux pour composer les mélanges de timbres. Parfois les « registrations » sont indiquées par le compositeur, l'organiste doit alors adapter ces informations en fonction de l'instrument qu'il va jouer car les orgues sont toutes différentes.



Maquette de l'orgue de Vouvant

Sommier : grand coffre en bois sur lequel sont disposés les tuyaux. La mécanique des claviers qui accède au sommier libère l'air, lorsque l'on joue une note, l'air et provoque alors le son correspondant au tuyau du « jeu » qui aura été préalablement sélectionné par l'organiste.

Traction : système mécanique ou électrique qui, depuis une touche d'un clavier jusqu'à l'ouverture d'une soupape dans le « sommier », laisse passer l'air dans les tuyaux.

ORGUE & MUSIQUE À VOUVANT

Association loi 1901

27 Grande rue - 85120 Vouvant (France)

Mail : orgueetmusiqueavouvant@orange.fr

